

ENGAGEMENT INDIVIDUEL STF 2015

A remplir complètement par le (la) pilote et à adresser obligatoirement avant le 6 juillet 2015 au **délégué Régional UFOLEP** ou à la **Commission Technique Régionale**.

Région:.....Département:.....

Association:.....

Nom et Prénom :.....

Adresse:.....

CP :.....Commune:.....

Adresse mél :@.....

Tél. : Portable : 06.....

Né(e) le : N° licence :

Homologuée le : Catégorie :

Cylindrée : Permis ou CASM :

N° identification machine :(obligatoire sous peine d'exclusion)

Déclare

- M'engager, dans la catégorie précisée ci-dessus au :
- Super Trophée de France - 24 MX UFOLEP de Moto-cross (1)
- Trophée de France UFOLEP - 24 MX Féminin de Moto-cross (1)
qui aura lieu les **22 et 23 août 2015 à (35) TREMBLAY**.
- Être en règle avec la législation en vigueur
- Connaître le règlement de la rencontre désignée ci-dessus et m'engager à le respecter
- Être informé de l'intérêt d'avoir souscrit une assurance individuelle accident, article 8-3.

Documents à joindre obligatoirement :3 chèques, à l'ordre de l'UFOLEP, correspondant à :

- 1 chèque d'inscription de :
 - 13 € pour les adultes (1)
 - 6 € pour les jeunes (1)
- 1 chèque de frais de parc de 9,50 €
- 1 chèque de caution de :
 - 55 € pour les adultes (1)
 - 35 € pour les jeunes (1)

Je joins obligatoirement 1 enveloppe portant mes nom et adresse (format 229 X 324) affranchie à 1,75 €(Une enveloppe par pilote).

Signature du (de la) pilote,

(1) Cocher la case correspondante